

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 8

Artikel: Nouvelle tactique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXV^e Année.

N^o 8.

Août 1890

Nouvelle tactique.

A l'occasion des prochaines manœuvres du 18^e corps d'armée français, le général Ferron, commandant de ce corps, a fait paraître une « instruction tactique » pour les manœuvres. Basée sur l'emploi de la poudre sans fumée, cette instruction a un grand intérêt actuel et il est certain que les résultats que donnera son application exerceront une influence décisive sur les modifications qui seront apportées aux règlements de manœuvres de l'armée française. Une rapide analyse de ce document nous paraît donc mériter une place ici. Nous la tirons de l'*Avenir militaire*.

Avant-gardes. — Le général Ferron insiste tout particulièrement sur la nécessité de ne pas exagérer la proportion d'infanterie dans la composition des avant-gardes. Trop fortes en infanterie, elles ont l'inconvénient grave de ne pouvoir être retirées du combat lorsqu'elles sont engagées. Dans une colonne de corps d'armée, un régiment d'infanterie est suffisant.

Cavalerie. — Avec la poudre sans fumée, le rôle de *reconnaissance rapprochée* assigné à la cavalerie va devenir extrêmement difficile. Des tirailleurs dissimulés aux vues anéantiront aisément, par un feu rapide, et les reconnaissances d'officiers, et les patrouilles, et les petits détachements qui se seront rapprochés d'eux. On ne peut donc plus compter sur la *reconnaissance efficace*, par la cavalerie, de la ligne de défense de l'ennemi; pour reconnaître cette ligne, il faudra recourir à d'autres moyens.

Dans les manœuvres, on emploiera les dispositions suivantes :

La cavalerie s'arrêtera, lorsqu'elle sera soumise au feu efficace des avant-postes (1200 à 1000 mètres); une ou deux compagnies d'infanterie seront déployées sur les côtés de la route. Repoussant les postes avancés de l'ennemi, elles s'efforceront de gagner du terrain jusqu'à 2000 mètres environ de la ligne principale.

En arrière de ces compagnies et sous leur protection, des officiers, munis de bonnes lunettes, exécuteront la reconnaissance et rendront compte au commandement.

Infanterie. — Le général Ferron estime qu'à proximité de l'ennemi, et ce sera le cas des colonnes de manœuvre, l'ordre de marche déterminé par les règlements n'est pas suffisamment *condensé* et ne permet pas un assez rapide déploiement. Donc, toutes les fois que la largeur du chemin, y compris les accotements, le permettra, on marchera sur huit rangs. Sur les grandes routes, l'artillerie marchera sur deux files, ou sur une seule file encadrée par deux colonnes d'infanterie marchant sur quatre rangs. Enfin, si le terrain le permet, et s'il y a certitude d'une rencontre sérieuse dans la journée, on n'hésitera pas à faire marcher l'infanterie en colonne sur l'un ou sur les deux côtés de la route. Ces marches condensées sont désignées sous le nom de *marches de guerre*.

Combat. — L'avant-garde a rencontré l'ennemi, le commandant de la colonne se décide à combattre; l'action s'engage pour refouler les avant-postes et forcer l'ennemi à se démasquer.

L'artillerie de l'avant-garde suit le mouvement de l'infanterie jusqu'à 3,000 ou 2,500 mètres de la ligne principale de l'ennemi; elle s'arrête sur la position la plus favorable de cette zone. Les batteries du gros s'avancent à sa hauteur et la lutte d'artillerie s'engage.

Simultanément, le commandant de la colonne a reconnu l'ennemi et fixé ses idées sur la manière dont il dirigera le combat. Il désigne les unités qui seront chargées de l'action démonstrative contre une grande partie du front ennemi; celles qui exécuteront l'attaque décisive sur une des ailes; enfin celles qui seront tenues en réserve.

Dans les manœuvres, la lutte d'artillerie durera une heure et la préparation de l'assaut une demi-heure; soit *une heure et demie* pour la durée totale en combat d'artillerie.

Avec la poudre sans fumée, le but restant visible, on pourra souvent ouvrir le feu de beaucoup plus loin qu'autrefois, mais, pour obtenir un résultat décisif dans le duel d'artillerie et la préparation de l'assaut, il faudra toujours se rapprocher à 2,500 et même à 2,000 mètres de l'objectif.

A cette distance, la lutte pourra souvent être terminée sans nouveau déplacement, parce que les effets du tir restent visibles; on ne doit courir les risques d'un rapprochement plus grand, que s'il y a certitude d'obtenir des vues meilleures, et lorsque le mouvement peut être effectué à l'abri des vues de l'ennemi.

Le général recommande de choisir autant que possible pour

les batteries des emplacements qui les mettent à l'abri des vues de l'ennemi. C'est l'emploi du tir masqué ou indirect ou au moins la dissimulation des pièces derrière des cultures ou autres abris faisant obstacle aux vues. Les mises en batteries surtout devront être dissimulées avec soin et, s'il le faut, exécutées à bras.

La poudre sans fumée rendra souvent bien difficiles les mouvements des batteries qui doivent accompagner l'infanterie dans l'attaque décisive, mais ce rapprochement des batteries paraît moins nécessaire qu'autrefois, puisque, les vues n'étant plus obscurcies par la fumée, l'artillerie peut diriger sûrement son tir, presque jusqu'à la dernière période du combat de l'infanterie. En tout cas, l'artillerie ne devra jamais se rapprocher à moins de 1500 mètres de l'infanterie ennemie.

Le *combat offensif* de la division d'infanterie sera conduit suivant les règles ordinaires, c'est-à-dire qu'il comportera *une action démonstrative*, dirigée contre une grande partie du front opposé, et *une action décisive*, dont le but sera de culbuter ou d'anéantir l'une des ailes de l'ennemi. Mais si les règles générales restent les mêmes, les conditions d'exécution sont rendues plus difficiles par la poudre sans fumée et les armes à petit calibre à trajectoire tendue, puisque, le plus souvent, pour arriver à bonne distance de feu (700 à 400 mètres), l'assaillant devra s'avancer à découvert en subissant des pertes énormes.

Dans le combat démonstratif, les bataillons à l'effectif de 125 hommes par compagnie, pourront prendre un front de 500 mètres. L'aile extérieure, éclairée par la cavalerie, sera soutenue en outre par des troupes en ordre serré et échelonnées.

Les bataillons démonstratifs pourront s'avancer jusque dans la zone de 800 à 600 mètres, mais pas au delà. Pour s'y maintenir et être en mesure d'opposer une résistance victorieuse aux attaques violentes, décisives, que l'ennemi pourrait diriger contre eux, ils devront fortifier leur position. Généralement ce seront les bataillons de seconde ligne qui, de concert avec la compagnie du génie, organiseront cette ligne de résistance contre les attaques de front ou de flanc.

Action décisive. — Aujourd'hui, comme hier, il s'agit toujours, pour l'assaillant, de constituer à bonne distance de l'ennemi (700 à 400 mètres) une ligne de feu supérieure à la sienne, de le forcer à quitter sa position par des feux écrasants d'artillerie et d'infanterie, ou de le détruire s'il ne se retire pas. Mais, pour obte-

nir cette supériorité de feux, il faut, avec les nouveaux fusils, adopter des formations moins profondes, étendre davantage le front de combat, et surtout avoir recours *aux manœuvres enveloppantes*. Toutes les précautions doivent, en outre, être prises pour que les hommes soient largement approvisionnés de cartouches. Il faut que l'aile enveloppée de l'ennemi succombe *sous une pluie de balles*.

Dans l'attaque décisive, on doit distinguer l'*attaque directe* et l'*attaque enveloppante*.

Les régiments chargés de l'attaque directe seront toujours formés sur deux lignes, avec deux bataillons en 1^{re} ligne; mais le régiment de l'attaque enveloppante devra être généralement formé sur *trois lignes de bataillons échelonnés*, le premier bataillon combattant de front et exécutant les feux; le second prêt à faire face aux attaques de flanc; le troisième ayant surtout pour but d'entraîner la chaîne sur la position ennemie après le combat violent de l'infanterie en brisant les dernières résistances.

Généralement, les mouvements de l'attaque décisive directe seront subordonnés à ceux de l'attaque enveloppante.

Lorsque l'artillerie assaillante a éteint, en grande partie, le feu de l'artillerie adverse, et que l'assaut a été suffisamment préparé, les bataillons de l'attaque directe et de l'attaque enveloppante, qui ont été placés en face de leurs objectifs à la distance de 2,500 à 2,800 mètres, prennent la formation de combat et marchent sur l'ennemi en se dissimulant le mieux possible.

Afin de diminuer les pertes, la chaîne doit être formée à 2,000 mètres environ de la ligne principale de l'ennemi, et avec l'effectif de 125 hommes, on adoptera, pour la compagnie, un front de marche de 150 à 200 mètres.

Les soutiens prendront également la formation espacée sur un rang au même point que la chaîne. Les compagnies de réserve suivent le mouvement dans la formation la moins vulnérable.

Dans cette marche en avant, la chaîne, les soutiens, les réserves utilisent les couverts pour reprendre haleine. Entre 1,500 et 1,200 mètres, les feux de salve peuvent être commencés, si les objectifs sont étendus et nettement visibles. Mais le mouvement en avant continue jusqu'à ce que la chaîne soit arrivée sur une position favorable, entre 700 et 400 mètres de la ligne principale de l'ennemi.

Sur cette position, la chaîne est renforcée par ses soutiens, prolongée par les compagnies de réserve, et le feu est porté à son

maximum d'intensité, pour obtenir la destruction des troupes opposées, de leurs soutiens et de leurs réserves, ou pour les forcer à s'en aller. C'est sur cette position que la plus grande partie des cartouches doivent être dépensées; car il faut à tout prix obtenir la supériorité du feu pour rendre possible la continuation du mouvement en avant, et de deux infanteries opposées, toutes chances égales d'ailleurs, la victoire sera à celle qui se servira le mieux de son arme et qui aura le plus de cartouches.

Toutes les précautions doivent donc être prises par les chefs pour assurer aux hommes, dans ce moment de crise, un approvisionnement considérable de cartouches. Avant de commencer le mouvement, on aura dû faire vider dans les musettes toutes les cartouches des caissons de bataillon et des voitures de compagnie, si on en a.

Les caissons et voitures vidés se rendront aux sections de munitions pour se réapprovisionner et reprendre leur poste de combat.

Les bataillons de 2^e ligne suivent le mouvement des bataillons de 1^{re} ligne, à la distance de 800 à 600 mètres, et dans la formation la moins vulnérable (2 lignes de compagnies séparées par une distance de 2 à 300 mètres). Pendant le feu à outrance, ils s'arrêtent en se couvrant le mieux possible.

Lorsque l'ennemi aura été accablé sous le feu, ces bataillons se rapprochent de la chaîne, et la marche en avant est reprise, soit par un mouvement d'ensemble, soit par échelons de bataillon; elle doit être menée *très rapidement*, pour ne pas donner à l'ennemi le temps de réoccuper la position.

Pendant cette marche, il faudra combattre encore, mais non avec le même degré d'énergie, car, si la supériorité du feu a été réellement acquise, il ne restera que des résistances partielles à vaincre. Les compagnies des bataillons de 2^e ligne rejoignant successivement la chaîne, triompheront de ces résistances, et porteront la chaîne jusque sur la position ennemie.

C'est pour obtenir les poussées successives, indispensables à la marche en avant, que les bataillons de 2^e ligne sont échelonnés sur deux lignes à la distance de 2 à 300 mètres.

Pendant ce temps la réserve générale suit à la distance de 1,000 mètres environ de la chaîne prête à entamer la poursuite de concert avec la cavalerie, ou à recueillir les assaillants s'ils étaient repoussés par un retour offensif de l'ennemi.

En résumé, avec la poudre sans fumée, et les armes à trajec-

toire tendue, le combat offensif de l'infanterie paraît devoir se dérouler de la manière suivante :

1^o *Déploiement en chaîne, à la distance de 2,000 mètres environ, si l'on est vu ;*

2^o *Ouverture du feu (de salve) dans la zone de 1,500 à 1,200 mètres, sur des buts étendus et nettement visibles ;*

3^o *Combat violent d'infanterie dans la zone de 700 à 400 mètres (si l'élévation des emplacements occupés par l'ennemi l'exige, le combat violent d'infanterie pourra être exécuté à une distance plus grande) ;*

4^o *Après le combat, marche rapide vers la position, la chaîne étant enlevée successivement par les compagnies des bataillons de 2^e ligne ;*

5^o *La réserve générale suit le mouvement à la distance de 1,000 mètres environ, pour exécuter la poursuite de concert avec la cavalerie, ou emporter la seconde ligne, ou recueillir les assaillants repoussés.*

Retraite et poursuite. — Le général Ferron attache une importance considérable à ce que les officiers et la troupe soient familiarisés avec cette opération, toujours délicate et difficile, mais qui se présente souvent à la guerre, et que l'on nomme la retraite.

En conséquence, il veut que, dans les manœuvres de division contre division, chaque division exécute *une rupture de combat*, suivie d'un mouvement de retraite.

« La rupture de combat, dit à ce sujet Meckel, doit consister » dans le retrait successif des troupes engagées. C'est sur les » points où l'ennemi est le plus pressant que la résistance doit » être le plus prolongée, même au prix des plus grands sacrifices, » afin que l'adversaire ne puisse empêcher la retraite en bon » ordre du reste des troupes ».

Donc, sur l'ordre du directeur de la manœuvre et lorsque les chaînes opposées ne seront plus séparées que par une distance de 700 à 400 mètres, l'une des divisions recevra l'ordre de rompre le combat et de se mettre en retraite.

A cet effet, *un premier échelon* de résistance, fortifié si possible, sera constitué avec de l'artillerie et le régiment de réserve.

Les troupes placées devant cet échelon le démasqueront rapidement, se mettront en retraite et viendront former *un deuxième échelon* à 1,000 et 1,200 mètres en arrière et sur l'une des ailes du régiment de réserve.

Simultanément, la chaîne continue à résister là où les efforts de l'ennemi sont les plus grands ; elle le contient concurremment avec le régiment de réserve.

Lorsque le deuxième échelon est en mesure de faire sentir son action, les troupes de la chaîne restées au combat se retirent à leur tour, *par échelons*, en combattant, et prennent l'ordre de marche lorsqu'elles sont arrivées à 1,200 ou 1,500 mètres en arrière du deuxième échelon (2,500 mètres environ du régiment de réserve).

On constitue alors la colonne de marche en retraite, avec toutes les troupes qui ne sont pas nécessaires à l'arrière-garde.

L'arrière-garde elle-même, comprenant le régiment de réserve et un second régiment, s'il y a lieu, plus la moitié environ de l'artillerie et toute la cavalerie, se retirera par échelons, en combattant, lorsque la colonne aura pris une avance suffisante.

Les prescriptions relatives à la *poursuite* ont pour objet de se rapprocher, autant que possible, des conditions de la guerre.

L'infanterie chargée de la poursuite directe (une brigade, par exemple, avec la moitié de l'artillerie), ne devra jamais se rapprocher, à moins de 800 à 700 mètres de l'ennemi.

Simultanément avec la poursuite directe, un régiment exécutera la poursuite latérale. Ce régiment éclairé par la cavalerie, et couvert par des tirailleurs, marchera sur deux lignes, comme pour une manœuvre enveloppante.

Le dernier échelon de l'arrière-garde ennemie ne se mettra en retraite que lorsque le régiment chargé de la poursuite latérale aura pris la formation de combat pour attaquer.

La cavalerie se tiendra sur les ailes extérieures de la poursuite directe et de la poursuite latérale. Le reste des troupes (infanterie, artillerie) suivra en colonne sur la route.

Bivouac. — Chaque division devra passer une nuit au bivouac à proximité de l'ennemi, dans une formation qui lui permette de résister aux attaques dirigées contre le front ou contre les flancs.

Les bataillons de 1^{re} ligne bivouaqueront en ordre déployé, ceux de 2^e en ordre de colonne ; les batteries sur la 2^e ligne des bataillons.

La division, ainsi formée, se couvrira par un réseau de sentinelles doubles, en prenant toutes précautions pour que les signaux de ces sentinelles puissent être entendus ou vus de la ligne principale. Cette recommandation répond à la juste préoccupation de ceux qui se demandent comment désormais, en raison

du faible bruit des détonations, les sentinelles pourront prévenir en arrière de l'approche de l'ennemi.

Défensive-offensive. — Le général Ferron estime que les règles de la défensive-offensive ne sont pas modifiées par l'emploi de la poudre sans fumée. On devra se dissimuler le plus possible, ce qui sera relativement facile par suite de l'absence de fumée. Il faudra aussi assurer l'alimentation constante de la chaîne et en hommes et en cartouches, et, pour cela, rapprocher les soutiens et les réserves.

Contre-attaque. — Le général rappelle le but précis de la contre-attaque, qui est de faire échouer un assaut ; son action doit être soudaine ; il n'est pas indispensable qu'elle soit exécutée par une troupe nombreuse ; une simple compagnie suffit souvent. Mais elle doit faire sentir soudainement toute son action, c'est-à-dire mettre en jeu tous les fusils ; donc pas de soutiens, *tous les fusils en ligne.*

Arbitres. — Le rôle des arbitres va devenir, avec la poudre sans fumée, plus difficile et plus délicat que jamais. Souvent, en effet, ils auront à faire connaître aux troupes que les feux partant de telle ligne sont dirigés sur elles depuis un temps donné, et leurs décisions pourront avoir pour conséquence d'empêcher une troupe de continuer son mouvement, de l'obliger à reculer.

L'artillerie, couverte de feux qu'elle n'aura pas reconnus, peut-être déclarée incapable de se déplacer.

Pour attribuer la victoire à l'un des deux partis dans la zone soumise à son contrôle, l'arbitre devra avoir égard aux forces relatives opposées, à la manière dont les troupes assaillantes auront été amenées à bonne distance, aux travaux défensifs qui auraient été exécutés dans la réalité.

Pour leur appréciation de la conduite des troupes, le général Ferron admet que les arbitres devront avoir égard aux considérations suivantes :

Les détachements de cavalerie ne peuvent se montrer vis-à-vis d'une infanterie déployée en tirailleurs, à une distance inférieure à 1,000 mètres que s'ils sont lancés au train de charge.

A des distances inférieures à 1,500 mètres, et sous le feu de l'infanterie ennemie, l'artillerie ne peut mettre en batterie que si des abris la dérobent aux vues de l'ennemi.

A des distances comprises entre 1,500 et 2,000 mètres, les frac-

tions à rangs serrés, de la force d'une compagnie ou d'un escadron, *non abrités et exposés* à un feu d'artillerie bien nourri, ne peuvent *stationner* que si cette artillerie est combattue, d'une façon efficace, par l'artillerie de leur propre parti.

Entre 2,000 et 1,500 mètres, l'artillerie ne peut se mouvoir qu'en ligne déployée et seulement en se portant en avant ou en retraite.

Si des lignes de tirailleurs arrivent à 1,000 mètres des pièces insuffisamment protégées, ces pièces doivent amener leurs avant-trains.

Une artillerie qui a réglé son tir peut inquiéter la mise en batterie d'une artillerie adverse, même supérieure en nombre jusqu'à la distance de 2,500 mètres.

Dans un combat d'artillerie, livré à la distance de 2,500 mètres et au dessus, on ne peut avoir égard, pour se prononcer, qu'à la supériorité numérique.

La simple énumération de ces considérations diverses témoigne de la difficulté de la tâche qui va incomber aux arbitres et de la responsabilité qui pèsera sur eux. Il faudra donc, si l'on veut éviter soit des erreurs, soit des conflits, que ces arbitres soient choisis avec le plus grand soin et qu'ils soient avertis suffisamment à l'avance pour pouvoir se préparer utilement à leur mission. Aux grandes manœuvres du 17^e corps d'armée, en 1887, on a vu les arbitres désignés la veille, non pas de l'entrée en manœuvre, mais du jour où la manœuvre elle-même devait avoir lieu. Pris au dépourvu, ils durent se contenter d'assister aux opérations en simples spectateurs. Evidemment ce n'est pas cela qu'on leur demande.

Résumé. — Le général Ferron résume comme il suit les principes généraux qui doivent servir de règle au combat :

Avec la poudre sans fumée et les armes de petit calibre, les règles restent, en ce qui concerne la *défensive-offensive*, exactement les mêmes.

Afin de ne pas perdre les avantages de la poudre sans fumée, toutes les précautions doivent être prises pour dérober la chaîne et les batteries aux vues de l'ennemi.

Les soutiens et les réserves doivent être aussi rapprochés que possible de la chaîne, tout en tenant compte des points de chute des projectiles dirigés contre la chaîne.

L'exécution du *combat offensif* est devenue plus difficile ; elle

exige de la part des chefs une attention, une intelligence et un sangfroid plus grands.

La formation pour l'attaque décisive doit être moins profonde ; la supériorité du feu doit surtout être recherchée par une action directe et une manœuvre enveloppante.

Les troupes assaillantes doivent *se montrer le moins possible*, d'où la conséquence que, pour l'action décisive, il faudra rechercher, de préférence, les terrains couverts, ondulés, et se contenter d'une action démonstrative là où le terrain est plat et découvert.

Toutes choses égales, d'ailleurs, on peut dire que le succès ira, plus que jamais, à l'armée dont les troupes seront conduites par les officiers les plus intelligents, connaissant le mieux les règles du combat moderne, et sachant le mieux les appliquer en terrain. Il faut donc, dans les manœuvres, en faire une application méthodique, détaillée et répétée.

Rassemblement de troupes.

Les ordres généraux des commandants des I^{re} et II^e divisions pour le prochain rassemblement de troupes ont paru il y a quelques jours. Nous ne disposons pas d'un espace suffisant pour les publier en entier et nous devons nous borner à en donner un résumé succinct aussi explicite que possible.

Voici tout d'abord la *répartition des divisions* (Divisions-Eintheilung) :¹

I^{re} DIVISION

Commandant : colonel-divisionnaire Ceresole.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel Sarasin, Albert ; II^e officier d'état-major : capitaine de Montmollin, Albert ; I^{er} adjudant de division : capitaine Kohler, Jean ; II^e adjudant de division : 1^{er} lieutenant de Meuron, Edouard ; secrétaires d'état-major : lieutenant Meylan, Paul ; Adjudants-sous-officiers : de Blonay, Et., Diodati, Jean ; *commissaire de division* (ad intérim) : lieutenant-colonel Siegwart, Franz ; remplaçant : major Paillard, Ernest ; adjudants : capitaine Ellès, Jules, capitaine Ducrey, Alexis, 1^{er} lieutenant Thibaud, Armand ; *ingénieur de division* (ad intérim) : lieutenant-colonel Perrier, Louis ; Adjudant : capitaine de Reding, Franz ; *médecin de division* : lieutenant-colonel Neiss,

¹ Ainsi que nous l'avons déjà fait observer dans un précédent numéro, c'est à tort qu'on a souvent employé l'expression *ordre de bataille* pour désigner la *répartition*. C'est une traduction du terme allemand, mais ce terme est mal appliqué quand on s'en sert pour désigner la *répartition de l'armée*. (Réd.)